

Vionnaz



Vouvry



Port-Valais



St-Gingolph

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-LAC : UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAIL EST LANCÉE

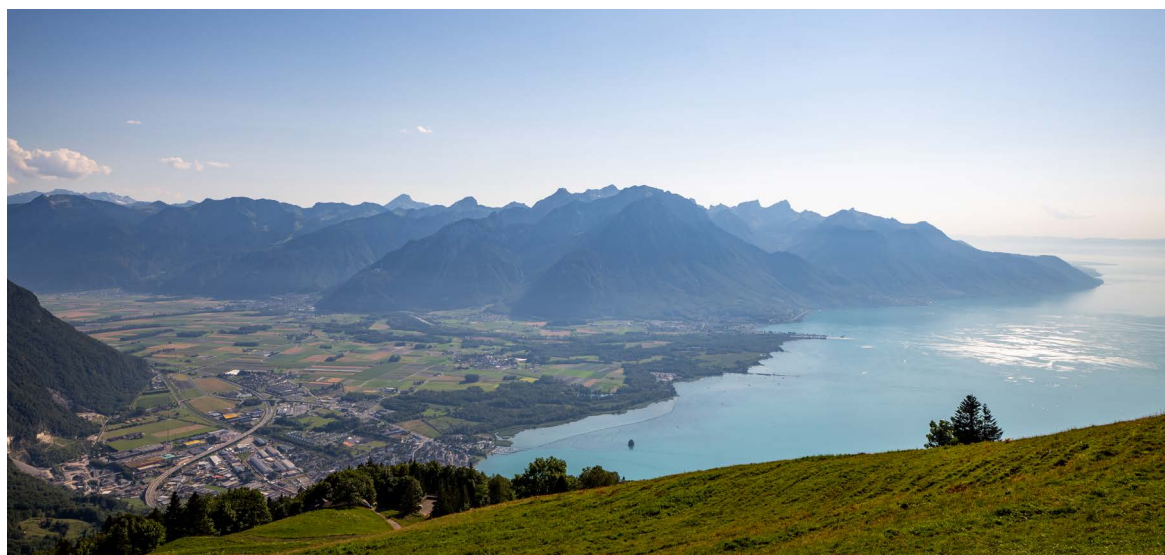
Les Communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph franchissent une nouvelle étape dans leur démarche en vue d'un projet de fusion. Réunis en séance plénière le 23 septembre, les différents groupes de travail ont officiellement lancé leurs travaux. Jusqu'à la fin de l'année, ils auront pour mission d'analyser la situation actuelle dans les principaux domaines d'activité des Communes, d'évaluer les avantages et les inconvénients d'une fusion et de formuler des recommandations. Leurs conclusions permettront de construire progressivement un projet qui sera approfondi et discuté avec la population, avec pour objectif une votation populaire au début 2028.

UNE NOUVELLE ÉTAPE APRÈS LES PREMIÈRES ANALYSES

La démarche engagée par les quatre Communes avance par étapes. Une première phase a permis d'identifier le périmètre pertinent pour une éventuelle fusion, d'étudier différents scénarios et d'en mesurer les avantages et les inconvénients. Une étude financière détaillée et un premier modèle financier d'une Commune fusionnée ont également été réalisés.

Il s'agit désormais d'entrer plus précisément dans le fonctionnement d'une éventuelle future Commune. Plusieurs groupes de travail ont ainsi été constitués autour des principaux domaines concernés : gouvernance, finances, prestations à la population, social, petite enfance, services techniques, urbanisme, sécurité, tourisme et culture, scolaire, communication et organisation judiciaire.

Ils réunissent des membres des Conseils Municipaux, des collaboratrices et collaborateurs des administrations ainsi que des personnes disposant d'une connaissance directe des domaines étudiés. Ce sont au total 77 personnes qui sont intégrées dans les groupes de travail : 32 élus municipaux et 45 collaboratrices et collaborateurs des administrations.



PARTIR DE L'EXISTANT POUR CONSTRUIRE UN PROJET CONCRET

Les groupes de travail suivront une méthode commune. Leur première mission consiste à dresser un état des lieux précis de la situation actuelle dans les quatre Communes : organisation des services, prestations proposées à la population, ressources disponibles, règlements, infrastructures, collaborations existantes, pratiques qui fonctionnent bien, mais aussi différences et points de vigilance.

Dans un deuxième temps, ils analyseront les avantages et les inconvénients des pratiques existantes pour chaque thématique. Ils devront ensuite définir des principes et formuler des recommandations pour l'organisation d'une éventuelle future Commune.

Les questions traitées seront très concrètes : quelle organisation pour l'administration et les services ? Comment assurer des prestations de proximité ? Comment harmoniser des règlements, des taxes ou des pratiques aujourd'hui différentes ? Quelle organisation pour les écoles, la petite enfance, les services sociaux ou la sécurité ? Comment coordonner les infrastructures, l'urbanisme, la mobilité, le tourisme ou encore la culture ? Combien de membres composeront le futur conseil municipal ? Quelle sera la forme du législatif ? Quel nom portera la nouvelle commune ?

Le volet financier occupera également une place importante, avec notamment l'analyse des comptes, de l'endettement, de la fiscalité, des taxes et des investissements, ainsi que l'établissement de perspectives financières à cinq ans.

Les groupes poursuivront leurs travaux durant tout l'automne et remettront leurs conclusions d'ici à la fin de l'année 2026.

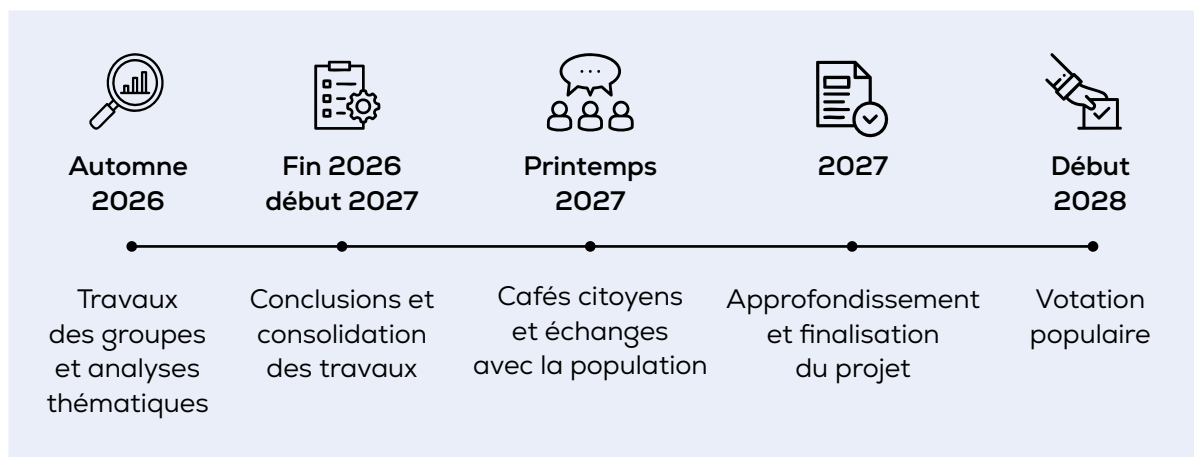
Ces résultats seront ensuite analysés et consolidés par le Comité de pilotage (COPIL), composé des quatre présidents et des quatre vice-présidents, que par BDO, mandataire chargé de l'étude et avec M. Eric Borgeaud en sa qualité de Sous-Préfet. Il s'agira de croiser les conclusions des différents groupes, d'assurer leur cohérence et d'arbitrer les questions transversales afin de construire progressivement une vision d'ensemble du projet.

Cette étape permettra de disposer, au début de l'année 2027, d'éléments beaucoup plus précis sur le fonctionnement possible d'une future Commune et sur les choix qui devront encore être discutés.

DU TRAVAIL DES GROUPES À LA DÉCISION POPULAIRE

Le projet continuera ensuite à se construire par étapes. Au printemps 2027, des cafés citoyens seront organisés afin de présenter l'avancement des réflexions et d'ouvrir un espace de dialogue avec la population. Ces rencontres permettront aux habitantes et habitants de s'informer, de poser leurs questions et de faire part de leurs remarques.

Les travaux et les discussions se poursuivront durant l'année 2027 afin d'approfondir et de finaliser le projet, avant une votation populaire prévue au début 2028.



UNE NOUVELLE PHASE DE COMMUNICATION : « NOUS, LE HAUT-LAC »

Cette nouvelle étape de l'étude marque également le lancement d'une nouvelle phase de communication autour du projet. Une identité graphique commune, « Nous, le Haut-Lac », accompagnera désormais les différentes informations liées à la démarche.

L'objectif est d'informer de manière claire, régulière et transparente sur le projet, son calendrier et l'avancement des travaux. Cette communication permettra également, au fil des prochains mois, de présenter les résultats des analyses, d'expliquer les différentes thématiques étudiées et de donner à la population les éléments nécessaires pour comprendre progressivement le projet.

Cette phase se traduit notamment par le lancement de pages dédiées sur Facebook et Instagram. Elles permettront de suivre l'actualité de la démarche, de découvrir les différentes étapes de l'étude et de retrouver régulièrement des informations sur le projet et sur le Haut-Lac.

La communication suivra une progression en trois temps: mieux faire connaître le Haut-Lac tel qu'il existe aujourd'hui et les enjeux auxquels il est confronté, présenter progressivement le projet et les résultats des travaux, puis accompagner la population jusqu'au moment de la décision.

LE HAUT-LAC, UNE RÉALITÉ DÉJÀ BIEN ANCRÉE

La réflexion sur une éventuelle fusion ne part pas d'une page blanche. Les collaborations entre les Communes du Haut-Lac remontent aux années 1970 et concernent aujourd'hui de nombreux domaines, des écoles à la sécurité, en passant par les services à la population. Elles ont notamment été structurées en 2019 avec la création de l'Association des Communes du Haut-Lac (ACHL).

Avec environ 13'000 habitantes et habitants, le Haut-Lac constitue aujourd'hui un véritable bassin de vie, entre lac et montagne, à la frontière française et à proximité des pôles du Chablais et de la Riviera. Tourisme, économie, mobilité, services publics et qualité de vie sont autant d'enjeux qui se pensent déjà à une échelle dépassant les frontières communales.



CONTACTS

Commune de Vionnaz
024 481 42 52

Commune de Vouvry
024 482 12 12

Commune de Port-Valais
024 482 70 00

Commune de St-Gingolph
024 482 70 22